AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-7-67 668583

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

Abonnement Annuel

25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Boite Postale n° 20 — 31-BALMA

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

- Supplément n° 1 au bulletin n° 81 - 1967 - 15

- AVERTISSEMENTS -

/CULTURES LEGUMIERES/

- Mildiou de la pomme de terre : Département de l'Aveyron en particulier et zone des pyrénées.

Les cultures sont actuellement parvenues à un stade de grande sensibilité alors que le temps pluvio-orageux est favorable à la dispersion du champignon. Il serait prudent d'effectuer une nouvelle application dans les tout premiers jours de juillet. Toutefois, si le temps était au beau fixe à ce moment, il y aurait intérêt à attendre la première menace de pluie pour intervenir.

- Doryphore :

Ajouter un insecticide à la bouillie destinée à combattre le mildiou le cas échéant.

/V I G N E/

- Mildiou :

La situation est actuellement la suivante :

. Les premiers foyers, du Tarn en particulier, ont pu parfois s'étendre très localement. Ailleurs, l'état sanitaire est excellent bien que quelques taches aient été observées dans le Nord de la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Lot et plus rarement dans le Gers et l'Aveyron.

La vigne étant toujours très sensible, il est prudent de prévoir la mise en place d'un nouveau traitement immédiat là où des taches existent et si le temps orageux persiste.

Dans le cas contraire, et alors dans toutes les situations, intervenir dès que des pluies seront à craindre.

- Black-rot :

De nouvelles taches sont apparues, parfois en assez grand nombre dans les foyers (Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, région de Marcillac dans l'Aveyron). Le traitement conseillé contre le mildiou sera efficace contre le Black-rot.

/ARBRES FRUITIERS/

- Tordeuse orientale :

a) Protection des pousses :

Dans les pépinières de pêcher et dans les jeunes vergers en formation, appli-

P 132

quer un traitement dès réception.

b) Protection des pêches :

. Pour les variétés récoltées entre le 8 et le 15 juillet, effectuer un traitement, au plus tard le 30 juin, avec un produit à base de Mévinphos.

. Pour les variétés mûrissant entre le 15 juillet et le 15 août, il y a intérêt à choisir un produit plus rémanent. Dans les vergers où l'on remarque des attaques assez fréquentes sur pousse et notamment si les fruits sont destinés à l'exportation, associer, pour ce premier traitement, le mévinphos à l'un des produits préventifs.

- Carpocapse des pommes et des poires :

En raison des pontes importantes constatées depuis une semaine, effectuer un nouveau traitement dès à présent.

- INFORMATIONS -

/CULTURES LEGUMIERES/

- Cultures de melon : Les premiers foyers d'Oïdium ont été observés alors que les dernières chutes de pluies ont été favorables à la Cladosporiose. Effectuer un traitement mixte avec un produit à base de Manèbe et un anti-oïdium en plaçant l'application autant que possible avant les pluies à venir. Sur les foyers de pucerons, continuer d'intervenir dès leur découverte en n'utilisant que des produits autorisés en culture légumière (voir bulletin n° 79 d'avril 1967).

/ARBRES FRUITIERS/

- Anthracnose du cerisier (Coccomyces hiemalis) :

Ce champignon provoque une chute prématurée du feuillage, ce qui amène, à la longue, un affaiblissement de la vigueur des arbres. L'application d'un produit fongicide de synthèse permettrait de limiter l'importance des attaques.

Sur les variétés récoltées, faire le traitement immédiatement; attendre la fin de la cueillette sur les autres.

BALMA, le 27 juin 1967

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX